MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

04-07-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: SF../ 6293045 / Dossier pédagogique 1087

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : ~~756505U32C1~~ 750004 U32C
Etablissement : INST PROV ENS SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE DE SERAING
RUE COLARD TROUILLET,48
4100 SERAING

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43)

1087 M

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du réseau (1)

o ~~Communauté française~~ o ~~Libre confessionnel~~

● Provincial ~~et communal~~ o ~~non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant:

dénomination: INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

adresse complète: rue Colard Trouillet 48 - 4100 SERAING

n° de matricule : 452.6.293.045

n° de téléphone : 041/30.72.85

2. Intitulé de l'unité de formation:

CODE: ~~756505U32C1~~ 750004U32C1 (3) dépêche rectificative du 11/07/94

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

3. Finalité de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises: repris en annexe n° 2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation

o (1) xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx: xxxxxxxxxx (1) xxxxxxxxxxxxx (1)

degré: xxxxxxxxx (1): xxxxxxxxx (1)

● (1) enseignement supérieur de type court:

catégorie: Economique (2)

o (1) xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx:

xxxxxxxxx: ..... (2)

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ..1.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation:

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement de cours (4)	Nombre de périodes (5)
Evolution des outils informatiques	CT	8
Option:		
LABORATOIRE DE TABLEURS	CT	24
Option:		
LABORATOIRE DE GESTIONNAIRES DE BASES DE DONNEES	CT	24
Option:		
EDITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	CT	24
Option:		
PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	CT	24
Option:		
UTILITAIRES	CT	24
Option:		
INTEGRATION DE LOGICIELS	CT	24
Option:		
DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR (autre que mécanique)	CT	24
2. Part d'autonomie		8
	Total des périodes	40

11. Date de la proposition du P.O.: 18 MAI 1994 Transmis par le réseau

le: .....

Signature du:

~~Chef d'établissement de la C.F.~~ (1)

Représentant du P.O. subventionné (1)

S. LAMIN
Chef de Service

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

AVIS FAVORABLE
J. LEONARD

Date: ..... Signature:

16-VI-94

13. Décision: ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date: 23 JUIN 1994 Signature:

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes

ANNEXE 1

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect des articles 7 et 11 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant de l'enseignement;
- répondre à des besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage, de reconversion.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation vise à développer les compétences suivantes:

- développer la motivation pour une utilisation efficiente de l'outil informatique dans l'exercice de la profession;
- initier l'étudiant à l'utilisation conviviale de ce type d'outil (échanges de données avec les collègues, avec l'institution, ...);
- utiliser d'une manière élémentaire l'outil informatique dans l'exercice de sa profession pour une gestion efficace de ses documents et une meilleure présentation.

ANNEXE 2

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

CAPACITES PREALABLES REQUISES

I. CAPACITES

1) résumer les idées essentielles d'un texte portant sur les problématiques de l'utilisation de l'informatique dans l'enseignement;

2) entamer une session de travail sur un ordinateur;

3) effectuer les gestes essentiels de sauvegarde;

4) expliquer le rôle des périphériques.

2. TITRES POUVANT TENIR LIEU

pour la capacité 1.

- Certificat, diplôme ou brevet nécessaire à la constitution d'un titre prévu pour l'accès à une fonction d'enseignant ou du personnel auxiliaire d'éducation,

- attestation d'occupation d'une fonction rémunérée dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.

ANNEXE 3

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Deux élèves par poste de travail informatique et un groupe maximum de 20 élèves.

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

PROGRAMME DES COURS

1. EVOLUTION DES OUTILS INFORMATIQUES

L'étudiant sera capable:

- d'exprimer les différents apports de l'outil informatique dans la gestion "économique" de sa profession;

- de choisir le type de logiciel le plus adéquat; le plus utile dans l'exercice de sa profession;

  a) en fonction du matériel accessible à court terme;
  b) en fonction des coûts et des investissements possibles;
  c) en fonction de la performance réelle des outils et de leur reconnaissance dans les milieux économiques;
  d) en fonction de leur convivialité;
  e) en fonction des attentes de son environnement professionnel;

- de définir ses stratégies de requalification.

2. LABORATOIRE

Pour atteindre les finalités développées dans l'annexe 1, l'étudiant sera entraîné:

. à l'utilisation de logiciels;

Option: Laboratoire de tableurs
Option: Gestionnaire de bases de données
Option: Edition assistée par ordinateur
Option: Présentation assistée par ordinateur
Option: Utilitaires
Option: Intégration de logiciels
Option: Dessin assisté par ordinateur[1]

. en particulier, aux fonctions élémentaires du logiciel étudié

A partir de problèmes à résoudre que l'étudiant aura défini lui-même, celui-ci sera capable:

d'utiliser ces fonction élémentaires dans une perspective de performance
- réalisation de documents modèles;
- adaptation de ces documents à une utilisation différenciée;

de se constituer une mini bibliothèque de documents selon une logique appropriée.

[1] Dessin de type autre que mécanique: Painbrusch, Corel, etc...

ANNEXE 5

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'apprenant sera capable de:

- présenter les réalisations effectuées au cours de laboratoire, en mettant en évidence ses réussites et/ou ses difficultés;

- juger l'outil dans une perspective de performance.

Le degré de réussite sera atteint si l'étudiant est capable de:

- présenter un synthèse claire des différentes fonction du logiciel étudié;

- faire preuve d'esprit logique dans ses démarches de résolution de problèmes.

ANNEXE 6

FORMATION ORIENTEE VERS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE - NIVEAU 1

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Enseignant.